

CH 678147 A5



CONFÉDÉRATION SUISSE
OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

① CH 678147 A5

⑤ Int. Cl.⁵: A 61 F 5/02

Brevet d'invention délivré pour la Suisse et le Liechtenstein
Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

⑫ **FASCICULE DU BREVET** A5

⑳ Numéro de la demande: 1235/89

㉒ Date de dépôt: 04.04.1989

⑳ Priorité(s): 05.04.1988 IT U/11593/88

㉔ Brevet délivré le: 15.08.1991

④⑤ Fascicule du brevet
publié le: 15.08.1991

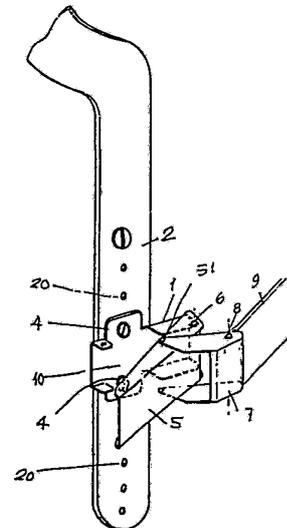
⑦③ Titulaire(s):
W. Pabisch S.p.A., Pero (Milano) (IT)

⑦② Inventeur(s):
Pabisch, Wilhelm, Pero (Milano) (IT)

⑦④ Mandataire:
Kirker & Cie SA, Genève

⑤④ **Dispositif de fermeture pour corset orthopédique à trois éléments presseurs.**

⑤⑦ Le dispositif de fermeture pour corset orthopédique à trois éléments presseurs comprend une plaque (1) à fixer horizontalement sur un des montants (2) de la corniche antérieure (3) du corset, un levier (5) monté, à proximité de son extrémité, sur un tourillon (6) de ladite plaque (1), un élément de liaison (7) en correspondance de l'extrémité duquel est fixé l'élément de traction (9) associé à l'élément presseur postérieur du corset, et qui est articulé sur ledit levier (5) au moyen d'un pivot (51) parallèle et positionné à distance du tourillon d'articulation (6) de manière à se trouver désaxé par rapport à ce dernier, lorsque le levier (5) est en position fermée.



Description

La présente invention concerne un dispositif de fermeture à levier pour corset orthopédique à trois éléments presseurs.

Il est connu que les corsets orthopédiques pour hyperextension, du type à trois éléments presseurs, comprennent une structure à corniche qui porte les deux éléments presseurs antérieurs dans les zones sternale et pubienne respectivement et une plaque portant l'élément presseur postérieur dans la zone lombaire; ladite plaque postérieure est supportée par un ruban dont la mise en traction et le blocage sont obtenus au moyen d'une boule, d'un tendeur ou de bandes velcro. Avec ces dispositifs connus, la longueur du ruban doit être prédéterminée en fonction des dimensions corporelles du porteur et son réglage doit être effectué avant d'endosser le corset; en outre, l'accrochage du ruban à la corniche antérieure, lequel doit être effectué après avoir endossé le corset, exige un effort considérable.

Il est également connu un dispositif qui permet d'endosser le corset avec ledit ruban déjà accroché à la corniche antérieure, la mise en traction étant effectuée successivement; celui-ci comprend un levier actionnable avec la main gauche et par un mouvement vertical du haut vers le bas, mais ce dispositif présente un encombrement notable dans le plan vertical, limite l'adaptabilité du corset aux différentes formes du corps du porteur, et, de plus, il s'avère difficile à manipuler, en particulier pour les personnes âgées qui, dans la plupart des cas, doivent recourir, pour endosser le corset, à l'aide d'autres personnes.

La présente invention a pour but d'éliminer les inconvénients précités. Ce but est atteint par le dispositif de fermeture objet de l'invention et qui est conforme à la revendication 1.

Les avantages obtenus avec la présente invention consistent essentiellement dans le fait qu'au moyen d'un seul dispositif, il est possible de réaliser la mise en traction de l'élément de traction et le blocage en position tendue; qu'il est facilement manœuvrable pour n'importe qui, à l'aide d'une seule main, aussi bien la droite que la gauche, et qu'il permet également aux personnes âgées d'endosser le corset sans l'aide de personne; que l'encombrement réduit dans le plan vertical permet de modeler parfaitement le montant correspondant de la corniche du corset, en relation avec les différentes structures physiques du porteur; que la fermeture du dispositif est maintenue automatiquement par la traction dudit élément de traction; qu'il est de fabrication et d'application faciles, sur n'importe quel type de corset orthopédique à trois éléments presseurs.

Ces avantages et caractéristiques de l'innovation ainsi que d'autres seront plus et mieux compris de chaque homme du métier à la lumière de la description qui va suivre et à l'aide des dessins annexés donnés à titre d'exemplification pratique de l'innovation, mais à ne pas considérer dans le sens limitatif; dessins sur lesquels:

La fig. 1 représente une vue d'ensemble d'un cor-

set orthopédique à trois éléments presseurs, pourvu d'un dispositif de fermeture conforme à l'invention;

la fig. 2 représente une vue détaillée du dispositif de fermeture avec le levier d'actionnement en position ouverte;

la fig. 3 représente une vue de face, en partie en coupe, du dispositif de fermeture de la fig. 2.

Réduit à sa structure essentielle et en référence aux dessins annexés, un dispositif de fermeture pour corset orthopédique à trois éléments presseurs en conformité avec l'innovation, comprend:

– une plaque métallique 1 en forme de boîte, avec une section transversale en forme de C et ouverte à ses extrémités, et qui est fixée horizontalement par son fond 10 sur un des montants 2 de la corniche antérieure 3 d'un corset orthopédique à trois éléments presseurs P1, P2, P3, au moyen de deux vis 4 qui engagent deux trous filetés correspondants 20 dudit montant 2;

– un levier métallique 5 en forme de boîte, avec une section transversale en forme de C renversé, articulé en 6 sur ladite plaque 1 et de manière à se trouver, en position fermée, disposé autour de cette dernière; une petite protubérance hémisphérique 50 fait avantageusement saillie vers l'intérieur d'un des flancs du levier et est destinée à se loger, avec un léger forçage élastique, dans un trou correspondant 11 de ladite plaque 1, et qui permet d'indiquer à l'utilisateur l'arrivée du levier 5 en position de fin de course de fermeture;

– un élément de liaison 7 avec un axe 8 pour l'accrochage de l'élément de traction ou ruban 9 qui est relié à la plaque de l'élément presseur postérieur P3 du corset, élément de traction qui est articulé sur ledit levier 5 au moyen d'un pivot 51 positionné de manière à se trouver, lorsque le levier est fermé, désaxé par rapport à l'articulation 6 du levier 5 lui-même et donc en mesure de maintenir ce dernier en position fermée par effet de la traction du ruban 9, une fois tendu lors de la fermeture du levier 5.

Le fonctionnement est le suivant:

Une fois endossé le corset avec le levier 5 ouvert, c'est-à-dire écarté de la plaque 1 et avec le ruban 9 détendu, on tourne horizontalement le levier 5 dans le sens de sa fermeture et jusqu'à buter contre la base 10 de la plaque 1. Immédiatement avant ladite butée, l'enclenchement 50, 11 avertit l'utilisateur que la fermeture du levier 5 a été effectuée. Dans ces conditions, le ruban 9 du corset est bloqué en position tendue.

Dans la pratique, les détails de réalisation peuvent cependant varier de manière équivalente dans la forme, les dimensions, la disposition des éléments, la nature des matériaux utilisés, sans pour autant sortir du cadre de l'idée de solution adoptée et, par conséquent, en restant dans les limites de la protection accordée par le présent modèle industriel d'utilité.

Revendications

1. Dispositif de fermeture pour corset orthopédique à trois éléments presseurs avec mise en trac-

tion et blocage de l'élément de traction associé à l'élément presseur postérieur, caractérisé par le fait qu'il comprend une plaque (1) à fixer horizontalement sur un des montants (2) de la corniche antérieure (3) du corset, un levier (5) monté, à proximité de son extrémité, sur un tourillon (6) de ladite plaque (1), un élément de liaison (7) en correspondance de l'extrémité duquel est fixé l'élément de traction (9) associé à l'élément presseur postérieur du corset, et qui est articulé sur ledit levier (5) au moyen d'un pivot (51) parallèle et positionné à distance du tourillon d'articulation (6) et de manière à se trouver désaxé par rapport à ce dernier, lorsque le levier (5) est en position fermée.

5

10

2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que ladite plaque (1) présente une section en forme de C dont le fond (10) est fixé au moyen d'au moins une vis (4) destinée à s'engager dans un trou fileté correspondant (20) du montant (2) une hauteur variable en relation avec les caractéristiques physiques du porteur du corset.

15

20

3. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que ledit levier (5) présente une section en forme de C à l'envers, avec les flancs juxtaposées extérieurement à ladite plaque.

25

4. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que ledit élément de liaison (7) est en forme de fourche avec les branches juxtaposées extérieurement audit levier (5) et avec un segment transversal en correspondance et recouvrant l'axe d'accrochage (8) du ruban de traction (9) du corset.

30

5. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'au moins un des flancs dudit levier (5) est pourvu d'une protubérance (50) destinée à se loger, avec un léger forçage élastique, dans un trou correspondant (11) de la plaque (1) pour indiquer à l'utilisateur que la fermeture du levier (5) a été effectuée.

35

6. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que ses éléments sont en métal et/ou en matière plastique rigide.

40

45

50

55

60

65

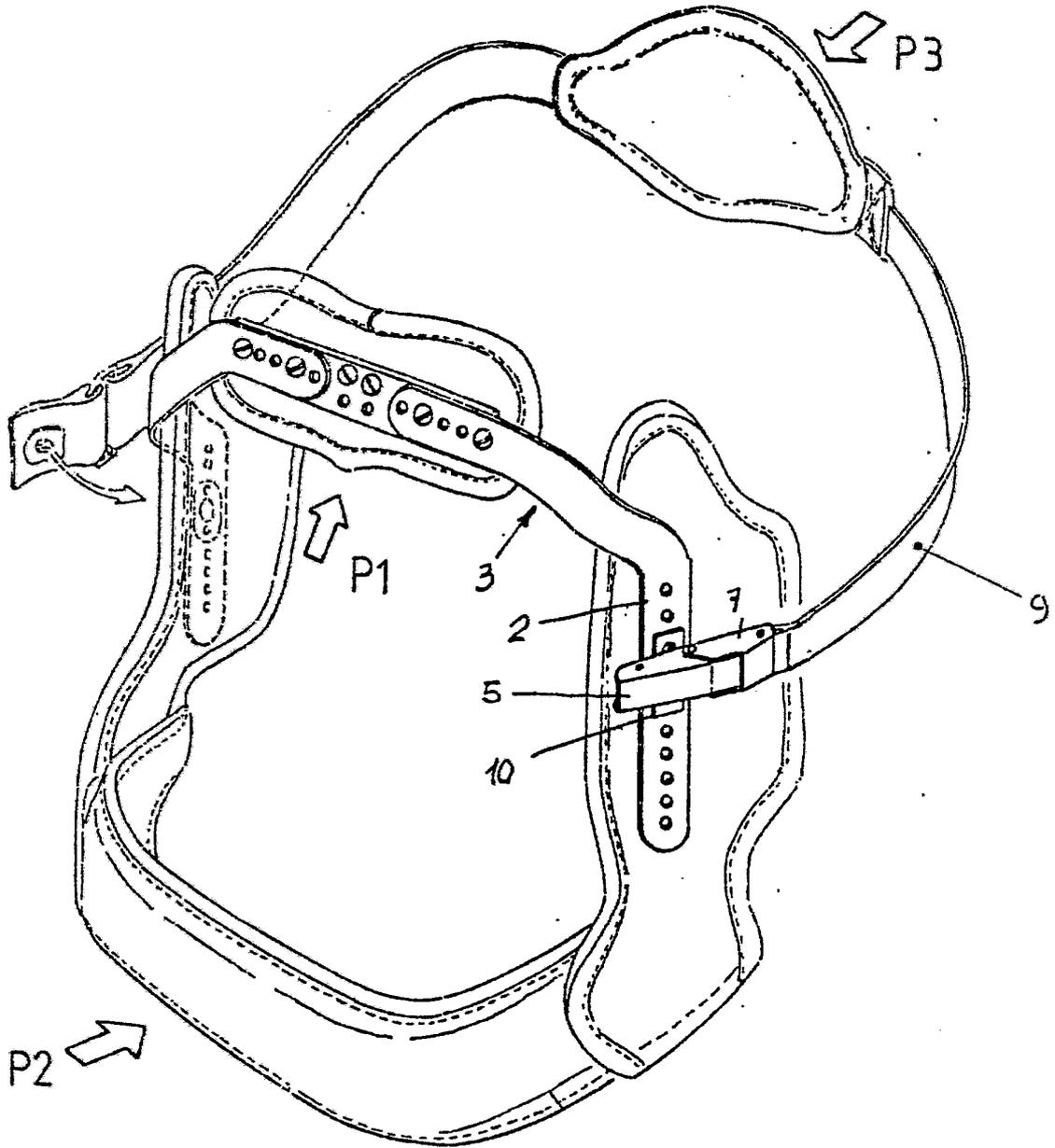


Fig. 1

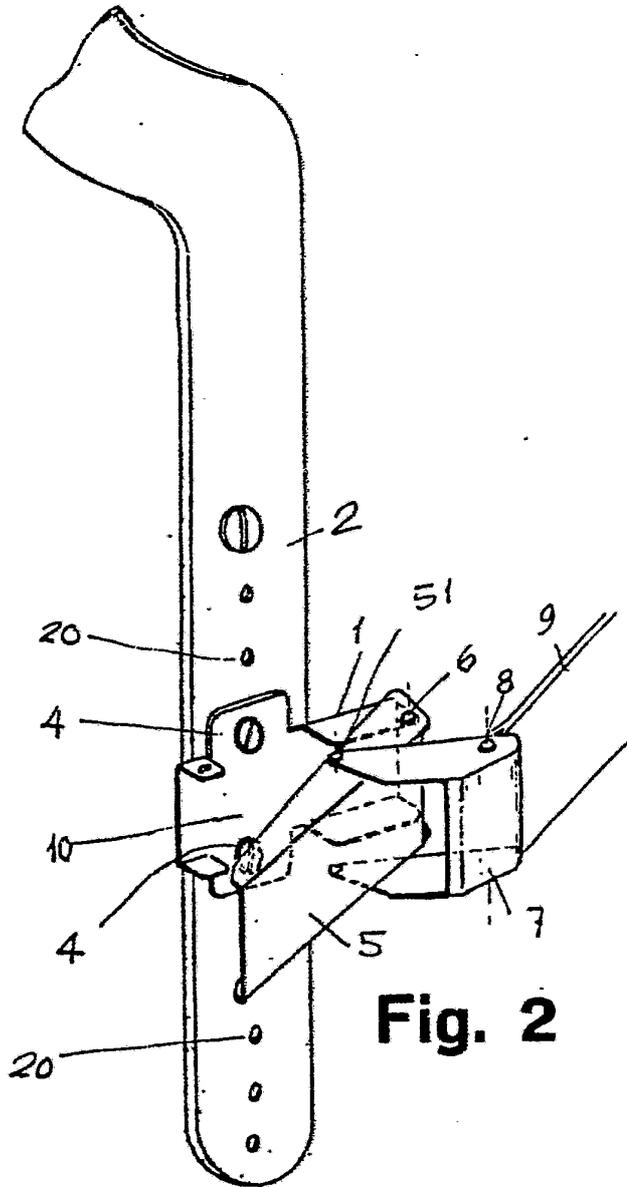


Fig. 2

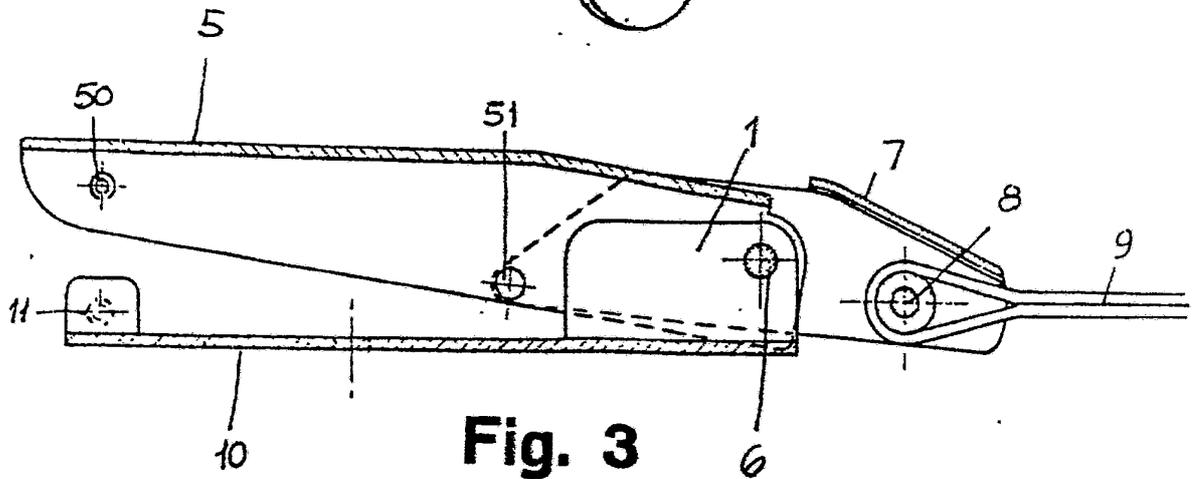


Fig. 3